



RAPPORT ANNUEL 2014

LES PRESTATIONS DE LA
FÉDÉRATION SUISSE DES SOURDS SGB-FSS



SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds



«Pour participer pleinement à la vie politique, les personnes sourdes et malentendantes doivent être en mesure d'accéder sans obstacles à toutes les informations.»

Roland Hermann, président

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Encourager la participation des personnes sourdes à la vie politique – une de mes préoccupations majeures au cours de l'exercice écoulé. Comment celles-ci peuvent-elles communiquer leurs exigences, faire valoir leurs droits avec efficacité et exercer une participation politique et civile active? La ratification de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) renforce les droits des personnes concernées en Suisse également.

La participation à la vie politique était également à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués de l'EUD (Union européenne des sourds) qui s'est tenue du 15 au 18 mai à Athènes. La Fédération Suisse des Sourds est représentée au sein de cet organe par Tatjana Binggeli, membre du comité directeur, et moi-même. Deux collaborateurs de la direction de la Fédération ont également fait le voyage dans le but d'échanger et de faire des rencontres au niveau international. Nous avons pu participer à divers ateliers et séminaires sur le thème de la sensibilisation politique avec, pour exemple, la campagne menée auprès des députés européens en vue des élections européennes.

Cependant, pour participer pleinement à la vie politique, il est indispensable d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Pour exercer leurs droits constitutionnels et se forger leur propre opinion, les citoyens sourds et malentendants doivent pouvoir s'informer dans leur propre langue. Soucieux de cette problématique, j'ai pris part à des discussions avec la Chancellerie fédérale aux côtés de représentants de la direction de la Fédération des Sourds. Nous revendiquons l'accès en langue des signes à toute information déterminante pour les électeurs.

L'acquisition d'informations et de connaissances, et ainsi l'accès à la formation, au travail et à toutes les activités sociales, passent principalement par la langue, qu'elle soit visuelle ou verbale. Si l'équivalence de la langue des signes et de la langue parlée est attestée par le monde scientifique, cette reconnaissance fait encore défaut dans les sphères politiques et sociales. Genève est le premier canton suisse à avoir intégré dans sa constitution (2013) un article reconnaissant la langue des signes. C'est donc précisément à Genève que la Fédération Suisse des Sourds, ravie de

la ratification de la CDPH, a célébré la Journée mondiale de la langue des signes le 29 septembre 2014. Dans mon discours, j'ai souligné, à cette occasion, l'importance de la formation bilingue et de l'encouragement précoce du bilinguisme comme étant la clé de l'intégration et de l'égalité des chances. La Fédération Suisse des Sourds promeut le bilinguisme, notamment en proposant des cours de langue des signes aux familles composées de membres sourds et entendants.

À notre grande tristesse, l'année écoulée a été endeuillée par deux décès. En février, Thomas Zimmermann, notre ami et membre du comité directeur, nous a quitté de manière inopinée. Quelques mois plus tard, au mois d'octobre, Daniel Hadorn, responsable de longue date du service juridique, est décédé des suites d'une grave maladie. C'est notamment en leur mémoire que nous devons poursuivre notre action. Au nom de tout le comité directeur, je remercie toutes les donatrices et tous les donateurs, les organisations partenaires, les membres collectifs et les collaborateurs de la Fédération pour leur précieux soutien.



Roland Hermann, président



RAPPORT DE LA DIRECTION

Dans le cadre de la réorganisation commencée en 2011, nous avons procédé aux dernières mises à jour de l'organigramme et consolidé les nouvelles structures opérationnelles. Suite à l'adoption du principe du bilinguisme par l'assemblée des délégués en 2012, l'orientation de ces structures selon la nouvelle stratégie de la Fédération des Sourds était inéluctable et l'occupation de postes-clés nécessaire.

Orientation stratégique des structures opérationnelles de la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS. Après une phase d'incertitude, le comité directeur a pris un grand nombre de décisions porteuses d'avenir allant de pair avec la réorganisation de la Fédération. Ces décisions visaient à introduire des structures nationales, à améliorer l'assise de l'organisation et à ouvrir la stratégie notamment au bilinguisme.

Elles ont également créé l'espace nécessaire aux adaptations sur lesquelles reposeront les futures évolutions et nouveautés de la Fédération des Sourds. Cette nouvelle orientation, poursuivie avec détermination depuis l'entrée en fonction de Rolf Birchler – nouveau directeur général – en juin 2013, a donné un nouveau souffle à la Fédération. Dans ce contexte, Rolf Birchler a pourvu les postes vacants de directeur des départements Communication & fundraising (Roland Wagner) et Prestations (Ruedi Graf), d'assistante de direction (Márta Gerbershagen) et de responsable RH (Mieke Eberhardt). Le nouveau directeur général s'est ainsi entouré d'une équipe compétente, capable de l'assister dans son travail quotidien et de mettre en œuvre la réorganisation. La communication de la Fédération à l'égard des membres collectifs et des collaborateurs a été renforcée au moyen d'un mailing régulier, permettant à la direction d'informer ses membres de manière transparente et en temps rapides au sujet des décisions du comité directeur ainsi que d'autres activités ou projets importants. Ce nouveau mode de communication a été accueilli favorablement

par les membres, qui ont perçu cette ouverture comme une marque d'estime et de reconnaissance de la Fédération à leur égard.

Malheureusement, la collaboration n'a pas duré longtemps, Rolf Birchler ayant décidé de se réorienter pour des raisons familiales. Le 15 juillet 2014, après une procédure stricte de sélection et d'évaluation des candidatures, Harry Witzthum a été désigné pour lui succéder. Avant d'occuper son poste actuel, Harry Witzthum siégeait à la direction d'une grande association nationale à but non lucratif poursuivant des objectifs similaires à ceux de la Fédération des Sourds. De par son activité précédente, il connaît la législation en vigueur – Loi sur l'égalité pour les handicapés, protection contre la discrimination et Déclaration universelle des droits de l'homme – et apporte à la Fédération des Sourds une solide expérience en matière d'action politique. Harry Witzthum souhaite montrer dans ses nouvelles fonctions que les minorités et leurs cultures contribuent à la diversité de la société et ne doivent pas être perçues avant tout comme un obstacle.

Au cours des premiers mois, le nouveau directeur a dû acquérir une vue d'ensemble des structures existantes, de l'état de la réorganisation et de la situation financière. Il a mis l'accent sur l'approfondissement du processus stratégique, lequel a déjà commencé avec l'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée des délégués. Actuellement, la direction travaille avec le comité directeur à

l'élaboration d'une nouvelle Charte. Le processus de hiérarchisation des domaines d'action stratégique de la Fédération des Sourds lancé en parallèle gagnera en importance en 2015. Il vise à affiner le profil et les exigences de la Fédération sur les plans interne et externe. La notoriété des exigences et des prestations de la Fédération des Sourds doit être renforcée.

L'année 2014 a été marquée par un événement politique important: la ratification par la Suisse, le 15 avril 2014, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU. L'événement a été accueilli avec d'autant plus d'enthousiasme que la Fédération s'était fortement engagée en faveur de cette ratification par le passé. Il s'agit désormais de s'assurer, avec d'autres associations suisses de personnes handicapées, que la Convention est mise en œuvre dans l'intérêt des personnes concernées. La Suisse devra remettre son premier rapport au Comité de l'ONU dès 2016. De la part de l'aide privée aux personnes handicapées, le rapport sera rédigé par l'organisation faitière Intégration Handicap (IH). La Fédération Suisse des Sourds doit veiller à bien représenter les intérêts des personnes sourdes et malentendantes dans ce rapport.

C'est à cette fin qu'elle renforce son travail politique et qu'elle affirme sa nouvelle orientation: le secteur Public Affairs, récemment repourvu, prendra en charge le travail politique, avec le soutien actif d'un service juridique restant à créer. Le recrutement d'un juriste est d'ailleurs en cours et devrait être clos au printemps 2015. La Fédération va ainsi se doter à nouveau d'un service juridique qui proposera des consultations individuelles aux clients sourds et malentendants et recueillera les cas de discrimination. La direction a déjà trouvé une personne compétente pour le secteur Public Affairs qui sera confié à partir du 1^{er} janvier 2015 à Marta Gerbershagen,

ancienne assistante de direction. Elle sera également responsable du travail de lobbying au Parlement et auprès d'autres organes décisionnels pour le compte de la Fédération Suisse des Sourds. Le poste d'assistante de direction libéré par Márta Gerbershagen sera repris par Sandra Alefsen, qui soutiendra activement le directeur général dans la mise en œuvre de la stratégie en s'appuyant sur son expérience et ses compétences.

En tant qu'organisation faitière nationale, la Fédération Suisse des Sourds veille à proposer ses offres et sa stratégie dans toutes les régions de Suisse. Malheureusement, la direction régionale en Suisse italienne est vacante depuis plusieurs années. Afin de renforcer la présence de la Fédération des Sourds dans cette région, la direction a tenu à pourvoir ce poste aussi rapidement que possible. Ainsi, une directrice régionale compétente a été trouvée en la personne de Tiziana Jurietti, qui entrera en fonction en février 2015. La direction régionale tessinoise de la Fédération Suisse des Sourds dispose ainsi de structures solides qui lui permettent de poursuivre son travail et de mettre en œuvre de nouveaux projets.

Grâce aux décisions cohérentes en matière de financement et aux efforts consentis pour faire des économies, notamment en matière de collecte de fonds (Fundraising), de coûts administratifs et d'occupation restrictive des postes, un déficit budgétaire a pu être évité pour l'exercice considéré. Compte tenu de l'évolution favorable des legs, des résultats financiers et des collectes de fonds, les comptes annuels de la Fédération se soldent même par un excédent pour cet exercice. La Fédération Suisse des Sourds peut donc constituer les réserves financières dont elle aura grand besoin pour pouvoir investir durablement dans sa stratégie et dans son avenir à partir de 2015, dans le but de renforcer sa position.

DÉPARTEMENT PRESTATIONS

Les modifications sociétales perceptibles ces dernières années se sont fortement accentuées en 2014. Sur le plan professionnel et privé, les sourds et malentendants doivent faire face à des défis croissants et maîtriser un grand nombre de compétences pour pouvoir s'imposer dans le monde du travail ainsi qu'au sein de la société.

Afin de créer des synergies, nous avons renforcé notre coopération avec les associations locales d'entraide, les organisations spécialisées et les institutions. Nous avons également soutenu financièrement de petits et grands projets encourageant l'égalité des chances au sens de la stratégie de la Fédération Suisse des Sourds. Le département Prestations profite de la forte intégration de son nouveau chef Ruedi Graf au sein de la communauté sourde.

Les diverses activités mises en place aboutissent à une multitude d'offres destinées aux personnes sourdes et à leur entourage. Les collaborateurs de ce département, eux-mêmes sourds, sont regroupés par secteurs thématiques. Ils élaborent des concepts relatifs à la pratique, au développement et à la transmission de la langue des signes et cherchent des solutions viables répondant aux besoins d'un public très hétérogène.

Le Centre de compétences langue des signes est le secteur le plus important du département Prestations. Toutes les activités relatives à la langue des signes relèvent de sa responsabilité: organisation de cours de langue des signes dans toutes les régions linguistiques et création du matériel didactique requis; mise en place et développement de la plate-forme interactive e-training qui constitue, sur Internet, un complé-

ment du cours standard de langue des signes; conception et gestion de l'application e-kids garantissant un apprentissage de la langue des signes ludique et adapté aux enfants; mise à jour et enrichissement du premier lexique en ligne de la langue des signes en Suisse. De plus en plus de cours s'adressent tout particulièrement aux familles et aux professionnels. Les enseignants de l'Ecole professionnelle pour sourds et malentendants de Zurich, par exemple, bénéficient d'une formation spécialement adaptée à leurs besoins. Dans le canton des Grisons, les pouvoirs publics financent non seulement les cours de langue des signes de parents d'enfants sourds, mais également pour audiopédagogues. À Lausanne, le Centre de compétences langue des signes a participé à un projet hautement innovant visant à sensibiliser et à former le personnel soignant en contact avec des patients sourds.

Le Centre de compétences s'est également beaucoup investi dans le projet CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues), dont l'objectif est de relier la langue des signes à ce système d'évaluation des compétences linguistiques. Les membres impliqués dans ce projet, dont l'importance est cruciale pour l'établissement officiel de la langue des signes, sont en contact étroit avec les groupes de travail homologues dans les pays voisins. Dans le cadre du projet PRO-Sign, qui vise à instaurer des standards au niveau européen, une conférence de plusieurs jours a été organisée à Hambourg au mois de septembre. Les questions relatives à la collaboration transfrontalière et l'état des travaux dans les pays respectifs y ont été principalement abordés. Pour ce projet, la Fédération Suisse des Sourds travaille en étroite collaboration avec la Haute école de pédagogie spécialisée de Zurich (HfH) et la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Nous saluons par ailleurs le soutien apporté par le Fonds national suisse à un projet

de la ZHAW visant à établir un CECR pour la langue des signes suisse alémanique.

Le secteur Parents & prise en charge précoce promeut la langue des signes au sein des familles d'enfants sourds et malentendants sous forme de cours à domicile. La demande a connu une croissance telle que la Fédération ne peut plus supporter les coûts seule. Elle a donc prié les familles de verser une contribution de 450 francs par cours – un cours étant composé de dix unités comprenant chacune deux leçons. La Fédération des Sourds reste d'avis que ces cours doivent être considérés comme la compensation d'un désavantage et doivent, par conséquent, être financés par les pouvoirs publics. Les cantons des Grisons, du Tessin et de Zurich font figure d'exemple et prennent en charge les coûts du cours. Le canton du Tessin est même allé plus loin en décidant de financer également la formation des enseignants à domicile, afin que ces derniers puissent jouer le rôle de médiateurs linguistiques et culturels entre les membres sourds et entendants d'une même famille.

au sujet de l'éducation de leurs enfants. Les parents sourds, qui n'échappent pas à cette règle, n'ont toutefois pratiquement pas accès aux informations et autres possibilités d'échange. Le Forum parents sourds romands rompt l'isolement de ces parents et les rassemble le temps d'un week-end afin qu'ils puissent partager leurs inquiétudes et leurs expériences entre eux et avec les spécialistes invités.

Le secteur Travail & formation traite des questions concernant l'intégration des sourds dans le monde du travail et leur accès à la formation continue. En Suisse alémanique, il travaille étroitement avec les centres sociaux pour les sourds et malentendants. En collaboration avec l'association sonos, les services spécialisés et l'École professionnelle pour sourds, la Fédération des Sourds organise des séminaires pour les conseillers AI et ORP, afin de les sensibiliser aux difficultés particulières des sourds et de mettre au point des stratégies de placement professionnel efficaces.

Le projet relatif au cursus de formateurs en langue des signes (AGSA) est d'une importance particulièrement stratégique pour la Fédération des Sourds. En effet, la qualification des formateurs en langue des signes est primordiale pour assurer l'enseignement, les cours à domicile, la formation scolaire et bien d'autres tâches importantes.

Depuis l'introduction de la péréquation financière, la responsabilité en matière de formation a été déléguée aux cantons. Cela est problématique pour la Fédération des Sourds, qui doit désormais négocier individuellement avec chaque canton. Pour l'heure, la reconnaissance officielle du titre de formateur en langue des signes fait défaut.

Confrontée au réel défi que représentent les exigences qualitatives posées au programme d'enseignement, les ressources nécessaires et le financement d'un tel pro-

COURS DE LANGUE DES SIGNES ET PARTICIPATION EN SUISSE

Cours	Nombre de cours	Total de participants
Cours standard de 1 à 6	80	732
Cours à domicile	42	148
Cours particuliers / privés	36	237
Cours hebdomadaires pour familles	3	89
Semaines intensives pour entendants	2	16

Le nombre de participants au forum des parents a également augmenté. Cette forme de rencontre, qui n'existe actuellement qu'en Suisse romande, sera étendue prochainement à toutes les autres régions linguistiques. Tous les parents se posent des questions et s'inquiètent

gramme, la Fédération a été contrainte de repousser le début de la formation.

En 2014, la Fédération des Sourds a mis ce report à profit pour clarifier un certain nombre de points importants et améliorer le concept. La formation en question doit s'articuler en deux parties. Tandis que la première consiste en un cours offrant aux personnes intéressées les connaissances de base et un aperçu de la culture des sourds, la deuxième permet aux participants d'approfondir leurs connaissances culturelles, linguistiques et pédagogiques.

Conjointement avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Fédération Suisse des Sourds a entamé une analyse du champ professionnel, dont l'objectif est la reconnaissance officielle du métier de formateur en langue des signes. Les premières réunions d'information relatives à la formation ont déjà eu lieu. Le cours de base commencera à l'automne 2015.

DÉPARTEMENT COMMUNICATION & FUNDRAISING

La Fédération Suisse des Sourds professionnalise son travail de relations publiques. En 2013, la Fédération Suisse des Sourds avait déjà lancé une série de mesures en matière de communication. Conformément à sa volonté de professionnaliser son département Communication, elle s'est attelée à cette tâche en 2014. Roland Wagner, responsable du département Communication & Fundraising, est entré en fonction le 1^{er} janvier 2014. Depuis, il entend faire connaître davantage la Fédération Suisse des Sourds afin de sensibiliser la population aux problèmes liés à la surdité. À cet égard, le bilinguisme,

acquisition parallèle de la langue des signes et de la langue écrite et parlée, de même que la culture des personnes sourdes et malentendantes, sont au cœur des actions de sensibilisation.

La surdité est un phénomène qui ne se voit pas. La sensibilisation du grand public aux obstacles que rencontrent les sourds et malentendants est un travail perpétuel. D'où la volonté du département Communication d'accroître la visibilité de la Fédération Suisse des Sourds, organisme représentatif des personnes concernées. Sa mission consiste à renforcer le travail fédératif et, ainsi, à représenter efficacement les intérêts et préoccupations des personnes sourdes et malentendantes. En 2014, la Fédération Suisse des Sourds a bénéficié d'un large écho dans les médias, que ce soit dans diverses émissions de radio et de télévision ou dans la presse nationale. Citons notamment l'édition spéciale du journal télévisé de la chaîne suisse alémanique, le 27 septembre 2014, consacrée à la Journée mondiale de la langue des signes qui a eu lieu à Genève, et à d'autres thèmes liés à la surdité. Dans la même lignée, citons l'émission «Signes» diffusée sur la RTS et toujours aussi appréciée. Son contenu est certes produit en toute indépendance de la Fédération, mais contribue largement à la sensibilisation de la population romande aux difficultés rencontrées par les personnes sourdes et malentendantes. Divers articles publiés dans la presse quotidienne et hebdomadaire, notamment dans «Le Temps», «Sonntagszeitung» et «Blick», témoignent de nos efforts sur le plan médiatique. Parallèlement aux actions de communication destinées au public, nous avons amélioré notre travail d'information vis-à-vis de nos membres. Les revues de la Fédération couvrent dorénavant des sujets plus variés et traitent de manière approfondie un thème particulier présenté sous un angle national dans chaque nouvelle édition.

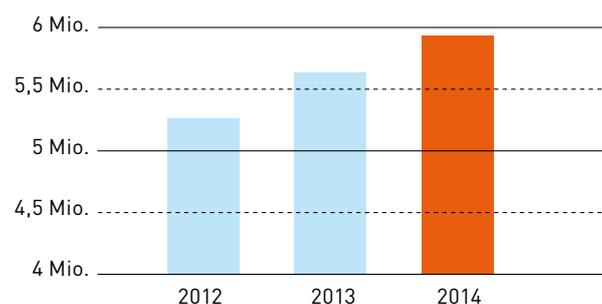
Émissions sous-titrées, écrans CFF et architecture ad hoc. Les collaborateurs de la Fédération Suisse des

Sourds participent activement à divers groupes de travail essentiels dans le but de contrer toute discrimination à l'égard des personnes sourdes. En 2014, la Fédération des Sourds a ainsi œuvré en faveur d'une collaboration accrue avec le monde télévisé suisse afin d'augmenter le nombre d'émissions sous-titrées et d'assurer la qualité de ces sous-titres. Dans le domaine des transports publics, la Fédération a aussi exercé son influence pour améliorer les dispositifs prévus à bord du matériel roulant, notamment en ce qui concerne les informations visuelles sur les écrans et les annonces par haut-parleur. En matière d'acoustique des bâtiments et d'éclairage, la Fédération des Sourds et ses partenaires ont organisé au printemps 2014 une conférence à l'intention des experts du bâtiment sur le thème de la surdité et l'architecture. Conformément à la notion de «Deaf Gain», toute la société peut profiter des effets positifs cités. En effet, les sous-titres, les écrans et l'architecture ne sont pas l'apanage des malentendants.

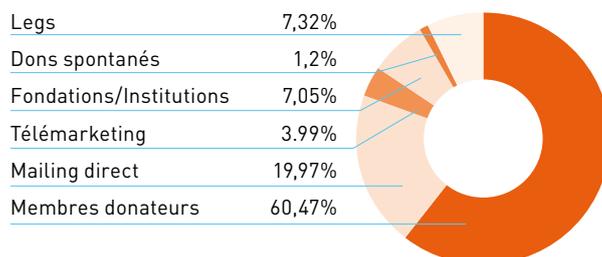
Facebook, Watson, Blick et Tele Top.

Le secteur Médias de la Fédération des Sourds a mené différentes actions pour renforcer son activité. Un nouveau compte Facebook a été créé en vue de diffuser des informations essentielles et divertissantes, le tout sous le signe de l'interactivité avec les internautes intéressés. Cette démarche illustre par ailleurs la volonté de transparence et d'accessibilité de la Fédération ainsi que notre interaction via les réseaux sociaux. Outre la publication des revues Visuell Plus, fais-moi signe et Segniamo, le secteur Médias a plus que doublé ses contacts avec le monde médiatique par rapport à l'année précédente. La Fédération des Sourds a notamment été surprise du grand nombre de sollicitations de la part des radios. De nombreuses interviews ont ainsi été données, tant sur des antennes régionales qu'à la radio nationale. La Journée mondiale de la langue des signes a suscité un large écho dans les médias. L'événement a en effet été relayé à la télévision et le portail d'informations Watson, mis en ligne en 2014, a publié un quiz sur la langue des signes à cette occasion. La chaîne de télévision locale alémanique Tele Top a elle aussi permis à la Fédération Suisse des Sourds d'accroître sa visibilité, notamment dans le cadre de la Winti Mäss et de son «Café des signes».

COMPARAISON DES RECETTES DE DONNS 2012-2014



RECETTES DE DONNS SELON LEUR PROVENANCE



Action de Noël «Douce nuit». En collaboration avec l'agence de publicité Leo Burnett, la Fédération des Sourds a mené son action «Douce nuit» en décembre 2014. Le but de la Fédération n'était pas uniquement de récolter des fonds, mais aussi de témoigner sa reconnaissance à l'égard de la Suisse et de sa population. La chorale de Noël de la Fédération des Sourds a ainsi interprété en langue des signes le classique de Noël «Douce nuit». La scène a été filmée et publiée sur Youtube, où elle a déjà été visionnée plusieurs milliers de fois. Relaté par le quotidien Blick, l'événement a bénéficié d'un retentissement supplémentaire. Les humoristes Ursus & Nadeschkin se sont joints aux choristes par surprise en pleine représentation. > [Lien vers la vidéo](#)

En matière de dons, les legs méritent une mention particulière. Cette forme de don permet de concrétiser dans

un testament la solidarité témoignée envers les personnes atteintes d'un déficit auditif et de prolonger son action en leur faveur après son décès. Au cours de l'exercice écoulé, la Fédération Suisse des Sourds a enregistré, non sans gratitude, onze legs en sa faveur. Pour certains d'entre eux, le testament prescrit une allocation spécifique du don. Les fonds dont la Fédération peut disposer librement lui permettent d'assurer la planification de projets importants avec une certaine stabilité.

Positionnement politique. En 2014, la Fédération s'est attelée à la mise en place du secteur Public Affairs visant à approfondir son action politique et la défense de ses intérêts dès le 1^{er} janvier 2015. La formation bilingue figure au cœur des mesures mises en œuvre, de même que l'accès à l'information et au marché du travail. L'avancée et le renforcement du travail politique reposent sur la reconnaissance sociale et politique de la langue des signes et de la culture des personnes sourdes et malentendantes.

ORGANES DIRIGEANTS

COMITÉ DIRECTEUR (2012 – 2015)

PRÉSIDENT

Roland Hermann (dès 2006)

VICE-PRÉSIDENT

Lobsang Pangri (dès 2008)

MEMBRES

Monique Aubonney (dès 2010)

Tatjana Binggeli (dès 2012)

Thomas Zimmermann († 2014)

Gabriela Conigliaro-Camelin (dès mai 2014)

Frédérique Palama (dès 2012)

DIRECTION

Rolf Birchler (jusqu'à juillet 2014)

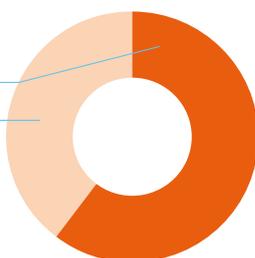
Harry Witzthum (dès juillet 2014)

MEMBRES COLLECTIFS

Associations et institutions affiliées: 54

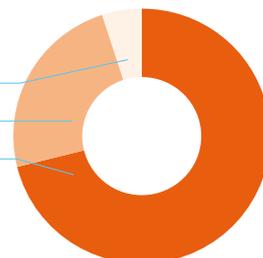
EMPLOIS FIXES

Sourds et malentendants	32	2320%
Entendants	21	1740%
Total	53	4060%



STATISTIQUE DES HEURES DE TRAVAIL

Recherche de fonds	4 059 h
Administration	18 694 h
Projets	55 467 h
Total	78 220 h



PRESTATIONS

Le secteur «Génération» est né de la réorganisation de la Fédération Suisse des Sourds. Il organise des activités de loisirs, des rencontres et des séances d'information, afin que les personnes sourdes et malentendantes puissent entretenir leurs liens et vivre leur culture. Les offres destinées aux enfants sont élaborées par le secteur «Parents et prise en charge précoce», tandis que le secteur «Travail & formation continue» a été mis en place spécialement pour les offres de formation professionnelle continue. Les offres de la Fédération s'adressent en majorité aux personnes privées, mais son objectif consiste également à renforcer ses liens avec les associations et à soutenir leurs initiatives. Elle accorde une attention particulière aux spécificités de chaque région, notamment pour l'organisation de rencontres et d'événements culturels. Le secteur «Génération» s'efforce de prendre en considération un éventail d'intérêts le plus large possible, tout en prêtant une attention particulière aux besoins des seniors.

CAMPS POUR ENFANTS

Chaque année, la Fédération des Sourds organise des camps pour les enfants sourds et leurs frères et sœurs entendants. Du 6 au 11 octobre, huit enfants de Suisse alémanique, épaulés par trois adultes, se sont ainsi rendus en Suisse romande. Organisé au bord du lac de Morat, le camp était consacré au thème de la langue. Pendant deux matinées, les enfants ont appris les rudiments de la langue des signes française LSF et effectué ensuite une visite à l'Institut St-Joseph. Le reste du temps, ils ont vécu toute une série d'aventures, comme la découverte du paradis des papillons à Papiliorama, où ils ont également pu mettre leur courage à l'épreuve en observant les chauves-souris dans l'obscurité.

Au Tessin, le camp a eu lieu à Faido, du 19 au 22 juillet. Les six enfants et leurs accompagnateurs étaient hébergés dans un ancien monastère capucin reconverti en auberge accueillante. Outre le splendide paysage, le lieu dispose de nombreuses installations sportives, d'un bar ainsi que d'un grand magasin.

Du 20 au 25 octobre s'est tenu le premier camp pour enfants organisé en Romandie. Durant une semaine, onze enfants entre sept et douze ans, accompagnés de trois adultes, ont profité d'un séjour à Saignelégier, dans le canton du Jura, pour s'amuser sur le thème de la photographie. À la fin de la semaine, les enfants étaient ravis de ce premier camp

et demandaient déjà que d'autres soient organisés.



SAMEDIS POUR ENFANTS



Tous les enfants éprouvent un besoin d'attachement et d'identification. Disposer d'un solide réseau de relations est encore plus important pour les enfants sourds, car leur handicap les expose à un risque accru d'exclusion et d'isolement. Organisés plusieurs fois par an, les samedis pour enfants tournent tous les ans autour d'un thème précis. Le

21 novembre, les enfants de Suisse allemande ont pu montrer tout ce qu'ils avaient appris dans le cadre de «l'année du cirque» 2014. C'est sous le regard d'un public ravi que les jongleurs, clowns et funambules en herbe ont ainsi présenté les numéros qu'ils avaient montés avec les professionnels du cirque pour enfants Robinson.

EUDY JUNIOR CAMP

Au cours de l'année écoulée, 31 jeunes sourds venus de 13 pays, dont 3 jeunes filles de Suisse, ont participé au Junior Camp de la European Union of the Deaf Youth (EUDY) en Belgique. Leur accompagnatrice est membre de Swiss Deaf Youth (SDY), soutenue sur le plan organisationnel par la Fédération des Sourds (SDY est membre collectif de la Fédération Suisse des Sourds depuis

2013). Une fois réunis à Rémersdael, tous les participants ont assisté à une présentation en langue des signes internationale. Répartis en quatre groupes, ils ont avant tout découvert le travail en équipe. Une tâche particulièrement ardue les attendait à l'issue du camp: ils devaient élaborer des stratégies et des solutions pour sortir l'EUDY de la crise (heureusement fictive).



CAMP POUR ENFANTS DE LA FMS AUX ÉTATS-UNIS

La Fédération mondiale des sourds (FMS) organise elle aussi un camp pour enfants. Au début du mois d'août, 40 jeunes de 18 pays se sont ainsi retrouvés à l'Université Gallaudet de Washington D.C. La Suisse était représentée par une jeune Romande et son accompagnateur de Swiss Deaf Youth (SDY). Ce camp était largement consa-

cré au thème des droits de l'homme. Les jeunes ont assisté à plusieurs interventions autour de cette question, ont découvert ces droits et ont été invités à réfléchir au sein de leur groupe à des moyens de garantir l'égalité, le respect et l'entraide mutuelle.



FRANÇAIS POUR ROMANDS SOURDS

L'équipe socio-culturelle de Romandie est extrêmement active et créative. Elle organise un nombre impressionnant de manifestations, de présentations et d'événements sur tous les thèmes possibles dans plusieurs villes de la région. Les offres menant à une optimisation de compétences centrales revêtent une importance toute particulière. Comprendre le français écrit facilite considérablement la vie des sourds et malentendants. Cela les aide à mieux s'intégrer dans la société et à percevoir de façon

plus différenciée ses valeurs sociales et culturelles. Cette compétence les aide également à trouver ou à conserver un emploi. Une meilleure maîtrise de la lecture et de l'écriture rend le monde plus compréhensible; aussi la Fédération Suisse des Sourds propose-t-elle un cours de français sur trois niveaux à Lausanne (deux niveaux à Genève). Dispensé en langue des signes, ce cours s'étend sur une durée de 90 heures par niveau, répartie en 30 unités d'enseignement à raison de trois séances par semaine.

En Suisse alémanique, des cours d'allemand sont dispensés par l'école de langues DIMA, membre collectif de la Fédération des Sourds.



VOTATIONS FÉDÉRALES

En matière d'information sur le contenu politique des votations, les citoyennes et

citoyens sourds sont aujourd'hui encore largement discriminés. Les difficultés d'accès à l'information compromettent l'égalité dans l'exercice de leurs droits politiques. Dans la mesure où, en dépit de dix années de loi sur l'égalité, l'État n'a toujours pas réussi à informer cette catégorie d'électeurs sur le contenu des votations par des moyens appropriés, par exemple des messages vidéo en langue des signes, la Fédération des Sourds organise depuis plusieurs années des séances d'information avant les élections et les votations fédérales.

Avec quatre votations, l'agenda politique de l'année sous revue était bien plein. La demande à l'égard de ces séances est très grande. Avant chaque scrutin, l'équipe entourant Viktor Buser informe de manière exhaustive sur les objets des votations et répond aux questions du nombreux public. Pour la Fédération Suisse des Sourds, il est extrêmement important que les personnes sourdes et malentendantes sachent bien de quoi il retourne afin de pouvoir se forger une opinion et aller voter en toute connaissance de cause.



INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES SOURDS

OBSTACLES ET MESURES À PRENDRE POUR LES SURMONTER

Le 7 novembre, la Fédération Suisse des Sourds et le Groupe Romand des Professionnels de la Surdit  ont organis  un colloque sur les obstacles rencontr s par les jeunes sourds pour entrer sur le march  du travail et sur les mesures possibles pour y faire face. Il s'av re que la plupart des employeurs estiment qu'un handicap ne permet pas d' tre pleinement performant au travail et s'accompagne de nombreux probl mes. Par cons quent, ils n'emploient que rare-

ment des personnes en situation de handicap, m me dot es de toutes les qualifications n cessaires. Au moment de faire leurs premiers pas dans le monde du travail, les jeunes sourds p tissent surtout de leur d ficit de formation et d'un manque de confiance en eux. De fait, la confiance en soi joue un r le essentiel dans la recherche d'un emploi. Un environnement stable et le soutien de l'AI, notamment par le biais du financement d'interpr tes en langue des signes tout

au long de la formation, rev tent  galement une grande importance.



FORMATION DE BASE DE GUIDE TOURISTIQUE   B LE



Nul ne conna t B le, son histoire et ses traditions mieux que Mike Stoll, historien de la culture et sp cialiste des religions.   l'occasion d'une formation de quatre jours en ao t et en septembre, il a transmis   un groupe de 14 personnes sourdes les connaissances de base n cessaires pour devenir guide touristique dans les ruelles b loises. Chaque jour, il les a emmen es en «visite p dagogique»

afin de leur pr senter un quartier donn  de la vieille ville et leur transmettre une masse de connaissances historiques ainsi que d'innombrables anecdotes.   l'issue de cette formation de base, l' quipe socio-culturelle qui l'a organis e a dress  une liste des guides frais  moulus qu'elle met   disposition des autorit s et institutions   toutes fins utiles.

FORUM PARENTS

Ce forum est une initiative tr s appr ci e de notre  quipe romande, que nous avons  galement mise en place en Suisse al manique au cours de l'ann e sous revue. Les parents sourds connaissent des difficult s d'acc s aux informations et ont souvent du mal    changer avec les autres parents et le corps enseignant. Le forum Parents sourds leur fournit la possibilit  de rencontrer d'autres pa-

rents sourds, de partager avec eux leurs soucis et leur exp rience, de poser des questions concr tes aux sp cialistes sollicit s   cette occasion et d'obtenir des r ponses d taill es dans leur propre langue. La F d ration des Sourds organise deux fois par an un week-end destin  aux parents sourds et   leurs enfants, un  v nement qui conna t un franc succ s!



«CENTRE LES CHEMAIN'S»

La Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS est l'organisation responsable de la gestion du Centre de jour régional pour les personnes sourdes et malentendantes.

L'année sous revue a été une période marquée par l'évolution et le développement au Centre les chemain'S, qui a ouvert ses portes en août 2013.

Pour ce qui concerne le Lieu d'Accueil et d'Occupation en Surdit  (LAOS), divers nouveaux b n ficiaries sont venus rejoindre la structure et y d couvrir ses prestations. Avec le temps, les objectifs du service viennent s'adapter aux diverses demandes des personnes accueillies. La structure se veut  volutive afin de permettre de r pondre aux besoins des utilisateurs. La diversit  des origines, des profils et des besoins des b n ficiaries est autant une richesse qu'un d fi. La polyvalence et la souplesse de ce Centre de jour permettent non seulement d'avoir un point de r f rence comp tent en surdit , mais  galement d'essayer, dans la limite des possibilit s de prise en charge, d'adapter les activit s offertes. Nous avons un large  ventail de propositions: des cours de base de fran ais, math matiques, langue des signes et culture g n rale, des activit s sportives et de loisirs ainsi que divers apprentissages par le biais de la cuisine tels que la pr paration, la compr hension et la d couverte de recettes, la pr vention et des informations sur la sant .

L' quipe socio- ducative accompagne les b n ficiaries des lieux dans la r alisation de leurs objectifs et les entoure afin que chacun puisse y trouver un espace rassurant, convivial et motivant.

Les b n ficiaries ont diverses attentes: rester actifs, am liorer leurs comp tences, apprendre et  voluer dans un cadre adapt    leur surdit , sortir de l'isolement, s'int grer socialement, pouvoir  changer et s' panouir entre pairs. Les professionnels du LAOS mettent tout en  uvre afin d'y r pondre et, pour cela, ils collaborent  troitement avec le r seau  largi: les familles, les  coles telles que l' cole Cantonale des Enfants Sourds   Lausanne ou l'Institut de St-Joseph   Fribourg, les centres de formation sp cialis e tels que le Repuis   Grandson, l'ORIF de Morges, l'Office d'Assurance Invalidit , Int gration Pour Tous. Et encore avec les divers Centres sociaux r gionaux, les Offices R gionaux de Placement, Pro Infirmit s, l'Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles, le Service d'Aide   l'Int gration d'A Capella, les m decins et bien d'autres encore.

Une  troite collaboration a lieu  galement avec le Service romand Itin rant en Surdit , qui a v cu des changements dans son  quipe professionnelle en

«Dans ce lieu privil gi , nous pouvons  changer, nous encourager mutuellement et nous former en fonctions de nos besoins.»

cette ann e 2014 suite au d part de deux collaborateurs et   l'engagement de deux nouveaux  ducateurs comp tents en surdit : Julie Battistolo et Ludovic Le Briquer. Cette nouvelle  quipe, motiv e et engag e, se charge du soutien et de l'accompagnement de jeunes sourds et malentendants romands (16–30 ans) dans l'am lioration de leur int gration professionnelle, scolaire et sociale. Elle  uvre  galement au soutien,   l'information et   la sensibilisation   la surdit  du r seau  largi.

Les responsables du Centre les chemain'S sont tr s attentifs   ce que cette nouvelle structure prenne forme, s'enrichisse,  volue avec et pour les personnes sourdes et malentendantes, afin de pouvoir leur apporter un soutien comp tent, ad quat et professionnel pour leur permettre de vivre et se d velopper, malgr  leur handicap, comme tout un chacun.

LE CAFÉ DES SIGNES, UN LIEU DE RENCONTRES OUVERT À TOUS

Il a été mis sur pied il y a plusieurs années à l'initiative des sourds de Genève regroupés au sein de l'organisation Le Cral. Depuis l'adhésion du Cral à la Fédération Suisse des Sourds, le concept s'est établi aux quatre coins de la Suisse romande et, dans un second temps, de la Suisse alémanique.



Lors de la Winti Mäss 2014, qui a eu lieu du 26 au 30 novembre, le Café des signes a attiré un très grand nombre de visiteurs, atteignant un nouveau record. En collaboration avec la boulangerie Lyner, le Café a permis aux visiteurs, sourds ou non, de profiter d'un moment de détente autour d'un bon café et de pâtisseries. Un véritable exemple d'accessibilité sans discrimination. Toutes les informations étaient fournies en allemand et en langue des signes, à l'appui d'images et de vidéos. Dans cet espace accessible dans les deux langues, les personnes sourdes et malentendantes et les personnes entendant se rencontrent sur un pied d'égalité et profitent énormément de l'échange mutuel. Dommage que le Café des signes ne soit pas ouvert en permanence!

Ces rencontres sont généralement organisées dans un bistrot, de concert avec son gérant. Depuis quelques temps, la Fédération organise également son Café des signes lors de grandes manifestations, comme les expositions. Il s'agit d'un lieu de rencontre spontanée entre personnes entendant et non. La surdité ne se voit pas. Personne ne peut supposer qu'une personne est sourde, si ce n'est lorsque celle-ci s'entretient avec une autre dans sa propre langue. La langue des signes ne passe pas inaperçue et suscite généralement la sympathie des entendants, sur qui elle exerce d'ailleurs une certaine fascination. Le Café des signes a vocation à favoriser les échanges entre personnes entendant et sourdes, selon un concept simple: autour d'une boisson

«Le Café des signes est un lieu de rencontre pour personnes sourdes et entendantes – ici, la surdité est visible.»

ou d'un repas, elles entrent en contact en toute décontraction. En passant la commande en langue des signes, les clients entendants découvrent, parfois pour la première fois, comment elle fonctionne. Le personnel sourd se charge de prendre et de servir les commandes, et en cas de problème de compréhension, un formateur en langue des signes est présent pour apporter son soutien.

À Lausanne, le Café des signes a eu lieu le 20 novembre au Café Enning. En outre, une dégustation de vins en langue des signes, Vino'Signe, a été organisée le 7 novembre, à la grande satisfaction des participants. Dans le cadre d'un projet, une équipe intersectorielle de la Fédération se penche actuellement sur le concept pour tenter d'accroître l'attrait du Café des signes et d'exploiter au mieux son potentiel de sensibilisation, l'objectif étant d'atteindre un public le plus large possible.

SOURD À L'HÔPITAL

Un projet sans précédent de collaboration avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a été lancé en novembre 2014 en vue de fournir au personnel médical des connaissances de base en langue des signes. En effet, la communication occupe une place essentielle dans le cadre des soins médicaux. Elle permet d'instaurer la confiance nécessaire au processus de guérison et joue un rôle primordial sur le plan préventif.

Doctorante à l'Université de Lausanne, Odile Cantero fait preuve d'un réel engagement. Dans le cadre de sa thèse en psychologie, elle a axé ses recherches sur l'accès des sourds et malentendants aux soins de santé. Également à Lausanne, l'association METIS regroupe des étudiants désireux de lever les inégalités en matière d'accès au système de santé. Ensemble, ils ont mis sur pied le projet «Breaking the silence» en vue de sensibiliser les médecins et le personnel soignant à l'importance de la langue des signes dans la prise en charge des patients sourds. Cette collaboration a notamment débouché sur la production d'une vidéo mettant en scène un

hôpital imaginaire où, à l'exception du patient, tous communiquent en langue des signes. Un monde à l'envers de la situation réelle qui illustre à merveille la vie avec un handicap auditif.

En Suisse romande, aucun médecin ne connaît la langue des signes et ses rudiments ne sont nullement enseignés au personnel soignant dans les hôpitaux. Les autres régions linguistiques ne font pas meilleure figure. Il faut savoir que la langue parlée est une langue étrangère pour les personnes sourdes. Dans le meilleur des cas, le personnel médical fait appel à des interprètes en langue des signes. Mais ceux-ci sont de moins en

moins nombreux en Suisse romande, étant donné que le financement de leur formation par les pouvoirs publics n'est plus assuré depuis l'introduction de la péréquation financière entre la Confédération et les cantons.

[> Lien vers la vidéo](#)

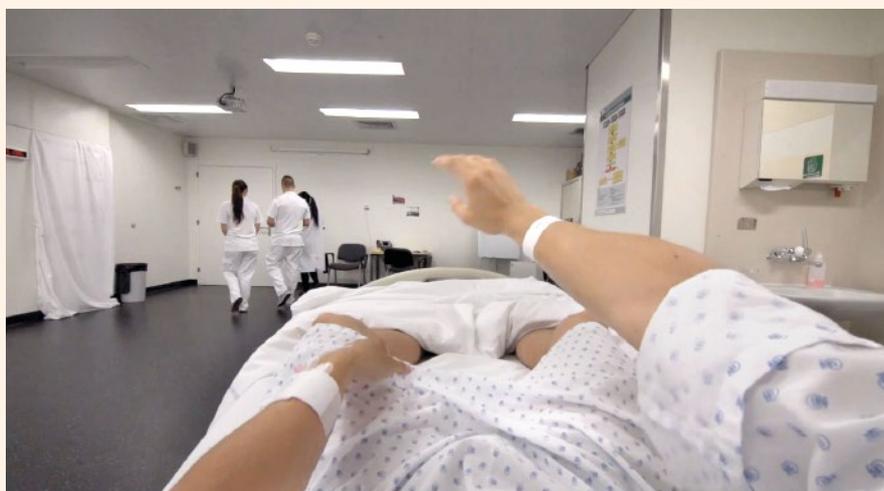
La première mesure concrète mise en œuvre dans le cadre du projet «Breaking the silence» est l'organisation en novembre d'un cours de sensibilisation à la langue des signes (quatre séances de deux heures) pour les étudiants et professionnels de la santé du CHUV. La petite vidéo publiée sur Youtube pour promouvoir la formation a remporté un franc succès: à peine en ligne, elle a

«Du fait que tous signent
sauf le patient, le handicap
saute immédiatement
aux yeux.»



suscité de nombreuses inscriptions au cours, lequel a affiché complet en un temps record. Face au succès rencontré, METIS a dressé une liste d'attente et a d'ores et déjà prévu deux cours supplémentaires pour le printemps 2015 en collaboration avec la Fédération Suisse des Sourds.

Parmi les 30 participants au premier cours, METIS a regroupé des étudiants et des membres du personnel de l'hôpital à parts égales. Ceux-ci ont complété un formulaire d'évaluation au terme du cours. Il en ressort qu'ils ont participé au cours par intérêt vis-à-vis de la langue des signes et pour mieux connaître le phénomène de la surdité, acquérir de nouvelles compétences professionnelles ou encore améliorer la prise en charge des patients sourds. Les participants sont très satisfaits de la formation et 60% d'entre eux ont même l'intention de suivre d'autres cours de langue des



signes malgré leurs horaires de travail irréguliers à l'hôpital. Pratiquement tous estiment que cette première approche de la langue des signes leur permettra de mieux réagir face aux patients sourds et malentendants.

Après ce début prometteur, l'association METIS compte sur la Fédération des Sourds pour poursuivre un objectif

plus ambitieux, à savoir l'intégration du thème de la sensibilisation à la surdité et de cours de langue des signes spécifiques au programme des études de médecine, et ce, dès 2015-2016. À l'instar des universités étrangères, qui proposent d'ores et déjà des modules consacrés à la santé en langue des signes, nous devrions être en mesure d'y parvenir.

CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDPH)

La CDPH décrit les droits de toutes les personnes atteintes d'un handicap, quel qu'il soit. Les personnes sourdes et malentendantes sont surtout concernées par les articles sur l'accès à l'information, à la formation et à la communication en vertu du principe d'égalité des droits. La surdité fait également l'objet de dispositions particulières en matière de santé et de culture. La langue des signes et la culture des sourds y sont reconnues comme valeurs intrinsèques de leur identité.

Les droits des personnes handicapées font partie intégrante des droits de l'homme. Toutefois, nombreuses sont les personnes handicapées qui se heurtent quotidiennement à divers obstacles du fait des discriminations existantes, et ne sont pas en mesure d'exercer pleinement leurs droits.

Certes, la nouvelle convention des Nations unies ne confère aucun droit supplémentaire aux personnes handicapées, mais, comparée aux conventions précédentes en matière de droits de l'homme, elle exige que les personnes handicapées jouissent des mêmes droits que le reste de la population. Égalité des droits – telle est la devise de la convention, et il appartient aux États parties de prendre les mesures qui s'imposent

pour qu'elle ne reste pas lettre morte. Les modalités de cette mise en œuvre sont consignées dans 50 articles. Les personnes sourdes sont surtout concernées par les articles traitant de la langue des signes et du recours aux interprètes ou aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de la communication, de l'information et de la formation.

- **Libre accès:** tout un chacun doit pouvoir accéder de la même manière aux services d'information, de communication et aux autres services, y compris les services électroniques et les services d'urgence (p. ex. alarme SMS).
- **Communication:** cet aspect couvre tous les textes, langues et médias favorisant la compréhension. La conven-

tion énonce clairement le droit des sourds à la langue des signes.

- **Information:** toute personne doit pouvoir demander, recevoir et communiquer des informations et des idées. Les autorités sont donc tenues de mettre à disposition des interprètes en langue des signes ou de fournir des informations dans cette langue.
- **Formation:** l'Etat doit faciliter l'apprentissage de la langue des signes et promouvoir l'identité linguistique des personnes sourdes, notamment des enfants. La convention prévoit aussi l'égalité en matière d'accès à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle, à l'enseignement pour adultes et à la formation continue.



La convention précise le droit des enfants sourds à toutes les langues leur permettant d'accéder sans barrière à la communication et de développer leur identité linguistique et culturelle.

Au-delà des mesures à mettre en œuvre en faveur de l'intégration des personnes handicapées, la convention précise comment sensibiliser et impliquer la société pour atteindre cet objectif. À cet égard, nous saluons la nouvelle vision du handicap adoptée dans la convention, qui s'éloigne du concept consistant à définir les personnes concernées par un déficit, pour considérer la diversité des individus comme une réalité positive et le handicap comme faisant partie intégrante de la nature humaine (perspective de la diversité).

La convention prescrit un standard minimum à appliquer à l'échelle internationale pour promouvoir l'inclusion des personnes handicapées et ancrer le thème de l'égalité au cœur de l'action politique. Le texte vient ainsi étayer la législation en vigueur en Suisse, comme le principe de non-discrimination inscrit dans la Constitution fédérale ou la loi sur l'égalité pour les handicapés. Hélas, la mise en œuvre de ces dispositions varie souvent d'un canton à l'autre. Pour

les personnes atteintes d'un handicap auditif, il est donc réjouissant que cet accord leur garantisse les mêmes droits sur l'ensemble du territoire. D'autant que depuis l'introduction de la péréquation financière en 2008, de nombreuses tâches relevant de la politique sociale, de la santé et de la formation ont été transférées de la Confédération aux cantons. En vertu de la CDPH, ratifiée en date du 15 avril 2014 et entrée en vigueur un mois plus tard, notre pays s'engage à rendre compte régulièrement au Comité de l'ONU de l'état des droits des personnes handicapées et de ses avancées pour s'acquitter de ses obligations. Le premier rapport doit être rendu en 2016. Parallèlement au rapport officiel dressé par le gouvernement, les organisations privées de l'entraide et de l'aide professionnelle rédigeront un rapport indépendant. Cette démarche permet au Comité de l'ONU d'évaluer en toute objectivité et sous divers angles les progrès accomplis en Suisse.

Intégration Handicap, l'organisation faitière suisse de l'aide privée aux personnes handicapées, a été mandatée par ses membres pour rédiger ce rapport parallèle. Le comité directeur de la Fédération des Sourds, à son tour, a demandé à la direction de collaborer avec Intégration Handicap pour dresser le rapport en tenant compte des revendications propres aux sourds et malentendants. La direction accomplit cette mission en mettant l'accent sur quatre thèmes:

1. Collaboration avec Intégration Handicap pour établir le rapport CDPH destiné au Comité de l'ONU. Un échange régulier sous la forme d'un dialogue

structuré est mené avec la personne en charge du rapport auprès d'Intégration Handicap.

2. Par l'intermédiaire de son service juridique, la Fédération rassemble les cas de discrimination subis par les sourds et malentendants et les évalue au regard des dispositions légales. Les résultats qui en découlent viennent alimenter le rapport.

3. Les revendications qui entrent dans le champ d'application de la CDPH sont traduites par la Fédération en mesures de pression et en initiatives politiques par le biais de son travail avec l'intergroupe parlementaire «Langue des signes» et de sa communication avec d'autres décideurs politiques.

4. Les membres et autres personnes intéressées sont informés du contenu de la CDPH au cours d'ateliers et d'événements organisés par la Fédération. Ces mesures ont vocation à présenter les opportunités et les limites de la convention tout en mobilisant les différents acteurs.

Les nouveautés apportées par la CDPH doivent ensuite être transposées par la jurisprudence suisse et mises en œuvre. Cette étape risque de prendre du temps et la situation des personnes handicapées ne pourra certes pas s'améliorer du jour au lendemain. La CDPH constitue toutefois un instrument politique de poids qui prime toutes les autres conventions et mérite un nouvel engagement. Tous ces efforts tendent à renforcer l'égalité des droits pour les personnes handicapées.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	2014 · CHF	2013 · CHF
Actif		
Actif circulant		
Liquidités	2 714 151.28	2 309 015.12
Titres	8 919 701.00	7 564 926.00
Créances	69 971.00	69 757.14
Stocks	27 600.00	38 000.00
Comptes de régularisation actifs - envers des tiers	198 987.08	256 064.20
Total actif circulant	11 930 410.36	10 237 762.46
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	466 934.75	501 908.30
Immobilisations corporelles	219 501.00	172 700.00
Total actif immobilisé	686 435.75	674 608.30
TOTAL ACTIF	12 616 846.11	10 912 370.76
Passif		
Engagements à court terme		
Dettes	236 931.72	61 479.56
Comptes de régularisation passifs		
envers des organismes proches	31 766.50	13 468.50
envers des tiers	326 074.82	314 505.83
Total engagements à court terme	594 773.04	389 453.89
Engagements à long terme	445 364.80	489 257.45
Capital de fonds (attribués)	456 598.11	150 745.71
Capital de l'organisation		
Capital propre réalisé	1 127 104.10	689 620.40
Fonds libres	9 755 809.61	8 755 809.61
Résultat annuel	237 196.45	437 483.70
Total capital de l'organisation	11 120 110.16	9 882 913.71
TOTAL PASSIF	12 616 846.11	10 912 370.76

EXPLICATIONS DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2014 · CHF	%	2013 · CHF	%
Titres				
Obligations et similaires	6 854 410.00	76.8	5 512 961.00	72.9
Actions et similaires	2 065 291.00	23.2	2 051 965.00	27.1
Total	8 919 701.00	100.0	7 564 926.00	100.0
Immobilisations financières				
Bons de particip. Sté coopérat. Fontana Passugg	11 000.00	2.4	11 000.00	2.2
Bons de particip. Sté coop. Gehörlosenhilfe Zürich	100.00	0.0	100.00	0.0
Bons de particip. Sté coopérative GHE-CES Wald	2 250.00	0.5	2 250.00	0.5
Prêt à terme SPAS Canton de Vaud	453 584.75	97.1	488 558.30	97.3
Total	466 934.75	100.0	501 908.30	100.0
Engagements à long terme				
Crédit Banque Cantonale Vaudoise	445 364.80	100.0	489 257.45	100.0
Total	445 364.80	100.0	489 257.45	100.0

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE

	2013 · CHF	Allocation CHF	Utilisation CHF	2014 · CHF
Capital de l'organisation				
- Capital libre de l'exercice	1 127 104.10	237 196.45	-	1 364 300.55
Fonds libres suisses				
- Fonds du personnel	700 000.00	200 000.00	-	900 000.00
- Fonds langue des signes	1 100 000.00	400 000.00	-	1 500 000.00
- Fonds congrès de formation	-	200 000.00	-	200 000.00
- Fonds santé	-	200 000.00	-	200 000.00
- Fonds Legs Huguenin	6 955 809.61	-	-	6 955 809.61
- Résultat annuel	-	237 196.45	-237 196.45	-
Total capital de l'organisation	9 882 913.71	1 474 392.90	-237 196.45	11 120 110.16
Capital des fonds (attribués)				
Fonds Suisse romande				
- Fonds soutien aux organisations	6 312.20	-	-	6 312.20
- Fonds Formation ILS	7 352.00	-	-	7 352.00
- Fonds Juchum Cours à domicile	24 064.66	-	-4 150.95	19 913.71
- Fonds de réserve pr cours GE (CRAL)	1 194.75	-	-1 194.75	-
- Fonds de réserve Cafétéria (CRAL)	39 918.55	-	-39 918.55	-
- Fonds Service itinérant en Surdit� (SIS)	46 621.02	21 201.15	-	67 822.17
- Fonds Petit-Saconnex pr projets GE	6 612.30	-	-	6 612.30
Fonds suisses				
- Fonds «Voir pour comprendre»	18 670.23	-	-	18 670.23
- Fonds Legs R�thlisberger	-	329 915.50	-	329 915.50
Total capital des fonds (attribués)	150 745.71	351 116.65	-45 264.25	456 598.11

TABLEAU DE FLUX DE TR�SORERIE	2014 · CHF	2013 · CHF
R�sultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	1 543 048.85	1 126 340.34
Amortissements immobilisations corporelles	146 006.20	115 164.58
Variation des cr�ances	-213.86	47 725.21
Variation des stocks	10 400.00	7 600.00
Variation des comptes de r�gularisation actifs	57 077.12	-126 687.00
Variation des dettes � court terme	175 452.16	-359 765.76
Variation des comptes de r�gularisation passifs	29 866.99	51 306.85
Variation r�sultats sans incidence sur le flux de fonds	-273 787.74	-245 206.01
Flux de tr�sorerie r�sultant de l'activit� d'exploitation	1 687 849.72	616 478.21
Investissements/D�sinvestissements placements	-1 080 987.26	570 025.01
D�sinvestissements/Investissements d'immobilisations financi�res	34 973.55	-488 558.30
Investissements d'immobilisations corporelles	-192 807.20	-21 564.58
Flux de tr�sorerie r�sultant de l'activit� d'investissement	-1 238 820.91	59 902.13
Variation des dettes financi�res	-43 892.65	489 257.45
Flux de tr�sorerie r�sultant de l'activit� de financement	-43 892.65	489 257.45
Variation des liquidit�s	405 136.16	1 165 637.79
Existant initial liquidit� au 1 ^{er} janvier	2 309 015.12	1 143 377.33
Existant final liquidit� au 31 d�cembre	2 714 151.28	2 309 015.12

COMPTÉ DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE

	2014 - CHF	2013 - CHF
PRODUITS		
Produits recherche de fonds		
Dons	5 063 218.16	5 248 581.90
Legs	433 310.34	3 675.65
Contributions de fondations	417 287.30	411 345.22
Cotisations des membres	32 310.00	33 350.00
Total produits recherche de fonds	5 946 125.80	5 696 952.77
Produits des prestations de services		
Subventions	3 374 907.30	3 320 566.25
Produits des prestations de services	725 555.83	647 922.26
Abonnements	67 703.34	59 063.67
Produits du matériel	27 872.12	36 907.42
Total produits des prestations de services	4 196 038.59	4 064 459.60
TOTAL PRODUITS	10 142 164.39	9 761 412.37
Charges		
Charges directes recherche de fonds		
Collectes	-1 420 796.35	-1 417 256.15
Frais de port collectes	-187 794.95	-186 748.31
Frais bancaires collectes	-14 728.28	-16 182.80
Total charges directes recherche de fonds	-1 623 319.58	-1 620 187.26
Charges directes des prestations de services		
Contrats de sous-prestations	-307 045.10	-306 339.00
Charges prestations de services	-705 070.73	-550 376.55
Contributions à d'autres organisations	-515 964.20	-349 580.90
Charges du matériel	-22 376.40	-11 253.20
Total charges directes des prestations de services	-1 550 456.43	-1 217 549.65
Charges d'exploitation		
Frais de personnel	-4 674 474.99	-4 809 893.68
Frais de déplacement et représentation	-156 027.38	-181 869.52
Loyer commercial	-381 265.65	-370 680.29
Entretien, réparations, remplacement	-18 146.40	-27 094.71
Assurances, redevances, taxes	-13 401.15	-18 174.65
Charges administration et informatique	-373 991.91	-565 661.23
Publicité, relations publiques	-4 101.53	-1 944.67
Pertes sur créances	0.00	-905.75
Amortissements immobilisations	-146 006.20	-115 164.58
Total charges d'exploitation	-5 767 415.21	-6 091 389.08
TOTAL CHARGES	-8 941 191.22	-8 929 125.99

	2014 - CHF	2013 - CHF
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 1	1 200 973.17	832 286.38
Résultat financier		
Produits financiers	430 052.85	400 102.79
Charges financières	-100 905.36	-96 399.40
Total résultat financier	329 147.49	303 703.39
Produits extraordinaires	13 033.19	1 493.93
Charges extraordinaires	-105.00	-11 143.36
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 2	1 543 048.85	1 126 340.34
Variation du capital des fonds		
Allocations aux fonds attribués	-351 116.65	-4 860.00
Utilisations aux fonds libres	45 264.25	16 003.36
RÉSULTAT ANNUEL (avant allocations au capital de l'organisation)	1 237 196.45	1 137 483.70
Allocations aux fonds libres	-1 000 000.00	-700 000.00
RÉSULTAT ANNUEL (après allocations au capital de l'organisation)	237 196.45	437 483.70

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION 2014 · 2013 · CHF

2014	Charges de projets	Charges admin.	Recherche de fonds	Total
Frais de personnel *	3 314 732.82	1 117 145.54	242 596.62	4 674 474.99
Frais de représentat. *	110 641.10	37 288.74	8 097.53	156 027.38
Frais relatifs aux locaux *	270 360.58	91 118.09	19 786.98	381 265.65
Entretien	0.00	18 146.40	0.00	18 146.40
Assurances	0.00	13 401.15	0.00	13 401.15
Administration	0.00	373 991.91	0.00	373 991.91
Relations publ.	0.00	4 101.53	0.00	4 101.53
Pertes sur créances	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements *	103 534.95	34 893.80	7 577.45	146 006.20
Charges directes comptabilité financière	1 550 456.43	0.00	1 623 319.58	3 173 776.01
Total	5 349 725.89 59.83%	1 690 087.16 18.90%	1 901 378.17 21.27%	8 941 191.22 100.00%
2013	Charges de projets	Charges admin.	Recherche de fonds	Total
Frais de personnel *	3 117 939.83	1 381 756.58	310 197.27	4 809 893.68
Frais de représentat. *	117 894.13	52 246.35	11 729.04	181 869.52
Frais relatifs aux locaux *	240 287.81	106 486.75	23 905.73	370 680.29
Entretien	0.00	27 094.71	0.00	27 094.71
Assurances	0.00	18 174.65	0.00	18 174.65
Administration	0.00	565 661.23	0.00	565 661.23
Relations publ.	0.00	1 944.67	0.00	1 944.67
Pertes sur créances	0.00	905.75	0.00	905.75
Amortissements	0.00	115 164.58	0.00	115 164.58
Charges directes comptabilité financière	1 217 549.65	0.00	1 620 187.26	2 837 736.91
Total	4 693 671.42 52.57%	2 269 435.28 25.41%	1 966 019.29 22.02%	8 929 125.99 100.00%

* Répartition selon la saisies des heures

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Présentation des comptes. La présentation des comptes consolidés de l'année 2014 y compris les chiffres de l'année précédente est conforme aux Swiss GAAP RPC fondamentales (1-6) et Swiss GAAP RPC 21. Les conditions imposées par la fondation Zewo ont été respectées.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Les acquisitions à long terme et qui dépassent un montant de CHF 10 000 figurent au bilan. L'amortissement se fait sur la base d'une évaluation prudente de leur durée d'utilisation.

Titres. Les placements de la fortune en titres se basent sur le règlement de placements de novembre 2010. Les limites des placements se conforment à celles définies dans l'OPP2. La ZKB (Banque cantonale zurichoise) est mandatée pour la gestion de fortune et ainsi responsable du choix des titres.

Valeur assurance incendie des immobilisations corporelles. Marchandises, installations, appareils, machines
2013: CHF 800 000
2014: CHF 800 000

Indemnités des membres du comité directeur. Les frais effectifs selon le règlement des frais du 1.1.2011 et les honoraires sont remboursés aux membres du comité directeur:

	2014 · CHF	2013 · CHF
Hermann Roland (Président)		
Frais	5 511.60	3 810.90
Honoraires	5 000.00	0.00
Autres membres du comité directeur		
Frais	8 455.50	12 216.95
Honoraires	13 251.05	3 764.00

Organisations proches. Membres collectifs.

Transactions avec organisations proches. La Fédération des Sourds réalise des prestations pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Elles sont définies dans le contrat de prestations. Certaines de ces prestations sont réalisées par les membres collectifs Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG) et FOCUSFIVE (télévision par Internet). Ces prestations sont définies dans un sous-contrat de prestations.

La Fédération des Sourds accorde un soutien financier pour des projets de divers membres collectifs.

La Fédération des Sourds distribue une partie des recettes de la recherche de fonds à ses membres collectifs Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG), Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose (service social), Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel (service social), Procom (Fondation d'aide à la communication pour sourds) et FOCUSFIVE (télévision par Internet). Les prestations sont définies dans un contrat de prestations.

RAPPORT DE RÉVISION

Treuhand | Steuer- und Rechtsberatung
Wirtschaftsprüfung | Unternehmensberatung
Informatik-Gesamtlösungen



**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint**
à l'assemblée des délégués de
Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS
Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe, tableau de financement et tableau de variation du capital) de la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS, Zurich, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

OB T AG

Daniel Schweizer
expert-réviseur agréé
responsable du mandat

Katrin Schmid

Zurich, le 6 mars 2015

- comptes annuels 2014



Mitglied der
TREUHAND KAMMER

OB T AG, Hardturmstrasse 120, CH-8005 Zurich
Telefon +41 44 278 46 30, Fax +41 44 278 47 10, www.obt.ch

SOUTIEN DE PROJETS

Merci de tout cœur à toutes les fondations et organisations qui nous ont soutenus généreusement tout au long de l'année 2014. Elles voudront bien nous excuser si, en ce lieu, nous n'évoquons que les contributions supérieures à 1000 francs.

Alfred und Bertha Zangger Weber Stiftung

Alfred und Gertrud Bernays-Richard Stiftung

Binares Stiftung

Buchmann-Kollbrunner Stiftung

Christian Bachschuster Stiftung

Corrado Stiftung

Credit Suisse Foundation (Jubiläumsfonds)

Druckwerkstatt

Embassy Jewel AG

Familien-Vontobel-Stiftung

Fondation Coromandel

Fondation Eugénie Baur-Duret

Fondation Hans Wilsdorf

Fondation Lord Michelham of Hellingly

Fondazione ing. Pasquale Lucchini

Frauenpodium Oberengstringen

Gottfried und Julia Bangarter-Rhyner-Stiftung

Grütli Stiftung, Zürich

Helvetia Patria Jeunesse Stiftung

Irma Wigert Stiftung

iSource AG

Jürg Walter Meier-Stiftung

Lotteriefonds des Kantons Luzern

Paul Hess Stiftung

Pro Audito Freiamt

René und Susanne Braginsky Stiftung

Roches-Utiger Stiftung

Röm.-kath. Kirchgemeinde Burgdorf

Rosmarie und Armin Däster-Schild Stiftung

Rotary Club Mendrisiotto

Société coopérative Migros Genève

Stiftung Binelli und Ehrsam, Zürich

Stiftung Denk an mich

Stiftung für das behinderte Kind

Stiftung Kinderhilfe Sternschnuppe

RELATIONS

Affiliation

AGILE Behinderten-Selbsthilfe Schweiz / Entraide Suisse Handicap / Aiuto Reciproco Svizzero Andicap

DOK Dachorganisationenkonferenz der privaten Behindertenhilfe / Conférence des organisations faitières de l'aide privée aux handicapés

EUD European Union of the Deaf

Integration Handicap, Dachverband der Behindertenorganisationen Schweiz / Organisation faitière des organisations suisses des personnes handicapées / Organizzazione mantello delle organizzazioni svizzere delle persone disabili

WFD World Federation of the Deaf

Collaboration

AGM (Association genevoise des malentendants)

Association romande des interprètes de langue des signes

ARILS

ALPC Association Suisse pour le Langage Parlée Complétée Association S5

Beratungsstellen für Gehörlose Basel, Bern, Luzern, St. Gallen, Zürich, Olten, Schaffhausen

Berufsschule für Hörgeschädigte

berufsvereinigung gebärdensprach-dolmetscherInnen bgd

Cafés et restaurants de Suisse romande

Centres romands d'implants cochléaires

Départements de l'action Sociale des cantons romands

Directions des enseignements spécialisées et des écoles pour enfants sourds des cantons romands

EB Zürich

EBGB / BFEH / UFPD Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Menschen mit Behinderungen / Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées / Ufficio federale per le pari opportunità delle persone con disabilità

FéGAPH Fédération genevoise des associations des personnes handicapées et de leurs proches

FOCUSFIVE TV

Fondation du Centre Culturel des Sourds

Fondation genevoise des organisations des personnes handicapées

Fontana Passugg

forum écoute, Fondation romande des malentendants

Gehörlosendorf Stiftung Schloss Turbenthal

HES-SO Haute Ecole spécialisées de Suisse occidentale Lausanne

Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich HfH

Landenhof – Zentrum und schweizerische Schule für Schwerhörige

Les Services sociaux romands de Pro Infirmis, Emera et AGM M.E.T.I.S. Mouvement des étudiant-e-s travaillant contre les inégalités d'accès à la Santé

Musée d'Arts et d'Histoire, Genève

Österreichischer Gehörlosbund

pro audito schweiz

PROCOM Stiftung Kommunikationshilfen für Hörgeschädigte

Radio Télévision Suisse Genève (Emission Signes)

Relais Surdité du canton de Genève

SAI Service d'aide à l'intégration (Fondation a capella)

Services cantonaux de l'action sociale de la Suisse romande

Sekundarschule für Gehörlose, Zürich

SGSV-FSSS Schweiz. Gehörlosen Sportverband / Fédération sportive des sourds de Suisse / Federazione sportiva dei sordi della Svizzera

sichtbar GEHÖRLOSE Zürich

SONOS Schweizerischer Verband für Gehörlosen- und

Hörgeschädigten-Organisationen

SPAS Service de la prévoyance et de l'action sociale du canton du Val de

Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation

SBFI / Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI / Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione SEFRI

SVEHK / ASPEDA / ASGA Schweizerische Vereinigung Eltern hörgeschädigter Kinder / Association Suisse de Parents

d'Enfants Déficients Auditifs / Associazione Svizzera Genitori Bambini Audiolesi

SWISS TXT Teletext Suisse SA

Teenergy Productions

UCBA Union Centrale pour le bien des Aveugles / SZB

Schweizerischer Zentralverein für das Blindenwesen / UCBC

Unione centrale svizzera per il bene dei ciechi

Ville de Genève (département de la culture)

Zentrum für Gehör und Sprache, Zürich

MEMBRES COLLECTIFS

Suisse alémanique

Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe
Beratungsstelle für hörsehbehinderte und taubblinde Menschen SZB
Bernischer Verein für Gehörlosenhilfe
Bündner Gehörlosenverein
Bündner Hilfsverein für Gehörlose
Christliche Gehörlosen Gemeinschaft der Schweiz
DIMA Verein für Sprache und Integration
FOCUSFIVE Web TV
Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel
Gehörlosen-Verein Basel 1912
Gehörlosen Kultur Verein Liechtenstein
Gehörlosen Sportclub Aarau
Gehörlosen Sporting Olten
Gehörlosen Sportverein beider Basel
Gehörlosen- und Sportverein Zürich
Gehörlosenclub St. Gallen Sport & Kultur
Gehörlosenverein Berghaus Tristel Elm/Glarus
Gehörlosenverein Bern
Gehörlosen Verein Solothurn
Genossenschaft Fontana Passugg
Gesellschaft der Gehörlosen Schaffhausen
Heilpädagogisches Zentrum Hohenrain
Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte
Innerschweizer Gehörlosen- und Sportverein Luzern
MUX Verein für Musik und Gebärdensprache
procom Kommunikationshilfen für Hörgeschädigte
Schweizerischer Schachverband für Hörbehinderte
Schweizerische Ökumenische Arbeitsgemeinschaft für Gehörlosen- und Schwerhörigenseelsorge
Sek3
Stiftung Hirzelheim
Stiftung Schloss Turbenthal
Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen
Stiftung Uetendorfberg
Techkob
Swiss Deaf Youth
Thurgauer Gehörlosenverein
Verein zur Unterstützung der Gebärdensprache
Visuelle Kultur
Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose

Suisse romande

Association des Sourds d'Yverdon et Environs
Association des Sourds Vaudois
Association Dico LSF de Suisse Romande
Association Fribourgeoise de la langue des Signes
Association Suisse Romande de la langue des Signes
Fondation Jeanne Kunkler
Gersam
Goedards
Société des Sourds de Fribourg
Société des Sourds de Genève
Société des Sourds de Neuchâtel
Société des Sourds du Jura
Société des Sourds du Valais

Suisse italienne

Società Silenziosa Ticinese dei Sordi

Impressum

Rédaction: Antonia D'Orio, Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS
Graphique: David Bienz, Designport GmbH, www.designport.ch

Photos: Page de garde, Benjamin Hofer / Page 19, screenshots du film «Breaking the silence» / Page 31, Stephan Coray. Toutes les autres photos sont propriété de la Fédération Suisse des Sourds.



«Blühende Hände» (mains en fleur), un hommage à la langue des signes.
Donation de l'artiste Peter Hemmi à la Fédération Suisse des Sourds.



SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds

Avenue de Provence 16 1007 Lausanne
Téléphone 021 625 65 55 Téléfax 021 625 65 57
info-f@sgb-fss.ch
www.sgb-fss.ch

